

## En 1794, un épisode tragique aux Loges

Publié le 25/06/2018



Entrée du hameau, entre Coulours et Vaudeurs. Seul un lieu-dit de l'ancien cadastre fait écho au drame. © Droits réservés

À Vaudeurs, le hameau des Loges, situé à proximité de Coulours, fut lors des années noires de la Révolution, le théâtre d'un combat furieux entre les forces de gendarmerie et les membres de la famille Chaperon, originaire de cet endroit et violemment opposée aux réquisitions en grains des autorités du district de Sens.

### Les Chaperon ne veulent pas qu'on réquisitionne leurs grains

En juin 1794, la Terreur et la disette règnent en France. Le Comité de salut public édicte la loi du 22 prairial de l'an II (10 juin 1794) visant à recenser les stocks de grains et de farine afin de s'opposer aux manœuvres des accapareurs et profiteurs qui, en faisant des stocks, entraînent une hausse des cours.

Bernard Léger, historien, explique : « L'obstination des Chaperon à se soustraire aux récentes mesures administratives va attirer sur eux l'attention des autorités d'autant qu'ils sont suspectés de cacher des prêtres réfractaires qui célébraient des messes clandestines dans leur maison. » ( Bulletin des Amis de la Chapelle, n° 4, 1990).

L'affrontement est inévitable. À l'aube du 19 juin, vers trois heures du matin, une douzaine de gendarmes se mettent en route pour arrêter les trois frères Chaperon. Une fusillade s'engage de part et d'autre. Plusieurs canons sont rapidement mis en batterie afin de détruire la ferme.

Finalement, la maison sera incendiée et les rebelles y perdront la vie. Le bilan de l'opération fait état de plusieurs morts et d'une trentaine de blessés. Seul un lieudit de l'ancien cadastre portant le nom de « La pièce aux Chaperon » fait écho au drame des Loges.

S'agissant du déterminatif « loges », Max Quantin indique que le hameau a porté le nom de Logiae G rangia, dès 1186. Le nom actuel des Loges apparaît en 1521. L'historien ajoute : « À l'origine, c'était une métairie fondée par les moines de Vauluisant ».

Selon Albert Dauzat et Henri Jaccard, l'appellatif « loge » (ou loye) désigne « une habitation rudimentaire, une hutte ou cabane de feuillage, probablement utilisée par les bergers du Moyen Âge ».